

Formation par alternance

- Parcours Orientation 4ème/3ème
- Métiers du Service à la personne et de la vente
- Métiers de l'hôtellerie

FICHE FINANCIERE Année scolaire 2022/2023

APPRENTISSAGE

Le CFA-MFR de Pujols est une association gérée par des parents d'apprenants.
Comme toute association de loi 1901, chaque membre doit s'acquitter du montant de la cotisation.

Libellés	Prix Unitaire TTC	Quantité	Total € TTC
Frais de carte adhérent	30,00	1	30,00
Forfait transport navette Villeneuve-Pujols	50,00	1	50,00
➤ les 2 sont payables au dépôt du dossier d'inscription			
Hébergement (internat) à la journée	13,50	1	13,50
Repas du midi	3,90	1	3,90
Repas du soir	3,90	1	3,90
Primes d'hébergement (6€/nuitée)	- 6,00		- 6,00
Primes de restauration (€/repas)	- 3,00		- 3,00
Demi-pension (3,90-3,00) / jour (repas commun le midi obligatoire)		Total à charge/jour en DP	0,90
		Soit pour une semaine de 4 jours	3,60
OU			
Pension complète (13,50+3,90+3,90-6,00- 3,00-3,00)		Total à charge/jour en internat	9,30
		Soit pour une semaine de 4 jours	37,20

⇒ Le versement des primes est soumis à l'assiduité de l'apprenti au CFA.

⇒ En cas d'absence non excusée aucune déduction ne sera opérée et les primes ne seront pas versées.

⇒ Concernant le transport, une aide est versée en fonction de la distance entre l'employeur de l'apprenti et le CFA et versée directement par le Conseil Régional après inscription de l'apprenti à son initiative sur un site dédié.